

Doué en anjou

Un territoire  Une dynamique

CATALOGUE DES TARIFS MUNICIPAUX

2026



www.doue-en-anjou.fr

Mise à jour le 1^{er} janvier 2026

Les tarifs 2026 sont applicables à compter du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026 sauf mention contraire dans le présent catalogue des tarifs municipaux.

Références :

Délibération du Conseil Municipal en date du 07 juillet 2020, reçue par M. le Sous-préfet de Saumur le 10 juillet 2020, complétée par la délibération du Conseil Municipal du 04 juillet 2023, reçue par Mme la Sous-préfète de Saumur le 07 juillet 2023, et portant délégation au Maire des pouvoirs lui permettant de régler certaines des affaires énumérées aux articles L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Décision du Maire en date 13 février 2026 relative à la fixation des tarifs des services municipaux pour l'année 2026.

Sommaire

1.1.	Photocopies aux associations.....	4
1.2.	Fourrière animale	4
1.3.	Cimetières.....	4
2.1.	Terrasses.....	5
2.2.	Marché hebdomadaire (lundi & vendredi)	5
2.3.	Cirques – Spectacles – Marionnettes.....	5
2.4.	Foire de Pâques	5
2.5.	Marché nocturne de la commune déléguée de Doué-la-Fontaine.....	6
2.6.	Marché nocturne de la commune déléguée de Saint-Georges-sur-Layon.....	6
2.7.	Marché de Noël	6
		7
3.1.	Location des salles des fêtes	7
3.2.	Mise à disposition des salles de réunions de la Mairie centrale	9
3.3.	Location des équipements sportifs.....	9
3.4.	Location du Théâtre Philippe Noiret.....	10
3.5.	Location des Halles des Arènes.....	12
3.6.	Location du centre des Perrières	13
4.	Tarifs des services techniques.....	14
4.1.	Location de mobilier.....	14
4.2.	Valorisation des interventions des agents, des véhicules et matériels	Erreur ! Signet non défini.
4.3.	Eau brute	14
5.	Multi-accueil	15
6.	Restauration collective	16
7.	Accueils périscolaires.....	17
8.	Saison culturelle et buvette du Théâtre Philippe Noiret	18
8.1.	Saison culturelle 2025-2026 du Théâtre Philippe Noiret	18
8.2.	Buvette du Théâtre Philippe Noiret	19
	(Tarifs applicables du 1 ^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)	19
9.	Activités du service animation du patrimoine.....	20
	(Tarifs applicables du 1 ^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)	20
10.	Activités pédagogiques RENATUR'EMOI	20
	(Tarifs applicables du 1 ^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)	20
11.	Bibliothèque de Saint-Georges-sur-Layon.....	21
	(Tarifs applicables du 1 ^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)	21
12.	Mystère des Faluns	22
	(Tarifs applicables du 1 ^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)	22
13.	Hôtellerie de plein-air	23
13.1.	Camping les Rives du Douet.....	23
13.2.	Camping les Grésillons	25
13.3.	Réductions.....	26
13.4.	Périodes d'application des tarifs en hébergement	26
13.5.	Périodes d'application des tarifs en emplacement.....	27
13.6.	Promotions	27
14.	Aire de camping-car de Concourson-sur-Layon	28

1. ADMINISTRATION GENERALE

1.1. Photocopies aux associations

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Le service de photocopies est ouvert aux associations de la commune de Doué-en-Anjou. Il leur permet d'effectuer des photocopies aux tarifs suivants :

Format A4 noir et blanc, la page	0.07 €
Format A4 couleur, la page	0.15 €
Format A3 noir et blanc, la page	0.20 €
Format A3 couleur, la page	0.30 €

Ce service n'est pas rendu à la population, exception faite des dossiers administratifs traités par la Mairie.

Il est nécessaire de prévoir un délai de traitement de 72 heures.

1.2. Fourrière animale

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

La capture et le transport des animaux errants relèvent du pouvoir de police du Maire. Les animaux capturés sur la voie publique sont amenés à la fourrière municipale. Une recherche du propriétaire est effectuée. Le propriétaire de l'animal devra s'acquitter des frais correspondants à la prise en charge et la garde de l'animal et, le cas échéant, à son identification et aux soins vétérinaires et vaccins nécessaires :

Forfait capture et mise en fourrière	50.00 €
Frais de garde	15.00 €
Frais d'identification par puce électronique ou tatouage	70.00 €
Forfait par visite vétérinaire obligatoire pour un animal mordeur ou griffeur	90.00 €
Forfait pour l'euthanasie d'un animal	190.00 €
Frais de ramassage de cadavre d'animaux avec propriétaire	90.00 €

Si l'animal nécessite des soins vétérinaires particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.

1.3. Cimetières

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

La commune de Doué-en-Anjou compte 11 cimetières, ouverts tous les jours de 9h à 19h. Les démarches et formalités sont à effectuer auprès de chaque commune déléguée, dans les mairies, soit par la famille, soit par l'intermédiaire d'une société de pompes funèbres. Les tarifs des cimetières sont les suivants :

Terrain équipé caverne - 15 ans	358.00 €
Terrain équipé caverne - 30 ans	660.00 €
Terrain nu - 15 ans - 1 m ²	70.00 €
Terrain nu - 30 ans - 1 m ²	89.00 €
Terrain nu - 15 ans - 2 m ²	144.00 €
Terrain nu - 30 ans - 2 m ²	180.00 €
Columbarium - 15 ans	406.00 €
Columbarium - 30 ans	761.00 €
Plaque du souvenir - 15 ans	51.00 €
Plaque du souvenir - 30 ans	103.00 €

2. OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

2.1. Terrasses

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Vous êtes commerçant ou restaurateur, et vous cherchez à installer une terrasse, un étalage, des équipements de commerce. Avant toute installation, ou lors d'un changement de propriétaire, une demande d'autorisation doit être effectuée. Les tarifs du droit d'occupation du domaine public sont les suivants :

Type de période

Terrasses d'été exploitées du 01/04 au 31/10 jusqu'à 10 m ²	95.00 €
Terrasses d'été exploitées du 01/04 au 31/10, le m ² supplémentaire	7.00 €
Terrasses d'hiver exploitées du 01/11 au 31/03 jusqu'à 10 m ²	34.00 €
Terrasses d'hiver exploitées du 01/11 au 31/03, le m ² supplémentaire	2.60 €

2.2. Marché hebdomadaire (lundi & vendredi)

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Plusieurs marchés ont lieu à Doué-en-Anjou :

- ✓ Lundi matin : place du Champ de Foire. Le marché propose de nombreux produits aux douessins et aux touristes (produits frais, vêtements, mercerie, volailles vivantes...)
- ✓ Vendredi matin : un marché plus réduit de produits frais, place du Champ de Foire à Doué-la-Fontaine

Les tarifs du droit d'occupation du domaine public sont les suivants :

Abonné le ml	0.50 €
Passager le ml	0.80 €
Minimum de perception	4.00 €
Outils	100.00 €
Forfait électricité mensuel	4.00 €
Forfait électricité journalier	1.00 €

2.3. Cirques – Spectacles – Marionnettes

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Droit de place, le forfait	105.00 €
Forfait eau	20.00 €

2.4. Foire de Pâques

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Chaque année, la commune déléguée de Doué-la-Fontaine accueille sa traditionnelle fête foraine le week-end de Pâques. Celle-ci a lieu place du Champ de Foire et avenue Leclerc. Les tarifs du droit d'occupation du domaine public sont les suivants :

Droits de place

Boutiques et stands de jeux, le ml, type pêches aux canard ...	10.00 €
Manège enfantin, forfait, type carrousel ...	190.00 €

Attractions – Entresorts, forfait, type palais du rire, palais des glaces ...
 Manège à sensations, type chenilles, sur rails, bras articulé ...
 Manège type karting ou scooter
 Majoration 40%

220.00 €
 410.00 €
 510.00 €

Majoration automatiquement appliquée pour non-paiement avant le début de la fête foraine sur les droits de place.

Participation installation de l'armoire de raccordement électrique Place du Champ de Foire

Boutiques et stands de jeux, le ml, type pêches aux canard ...
 Manège enfantin, forfait, type carrousel ...
 Attractions – Entresorts, forfait, type palais du rire, palais des glaces ...
 Manège à sensations, type chenilles, sur rails, bras articulé ...
 Manège type karting ou scooter

2.00 €
 50.00 €
 60.00 €
 110.00 €
 140.00 €

Base de vie

Base vie n°1 « Pierre et Marie Curie »
 Forfait eau (par famille et par semaine)

20.00 €

Base vie n°2 « Centre aquatique »
 Forfait eau (par famille et par semaine)
 Forfait électricité (par famille et par semaine)

20.00 €
 65.00 €

2.5. Marché nocturne de la commune déléguée de Doué-la-Fontaine

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Le centre-ville de Doué-la-Fontaine accueille un marché nocturne durant l'été. Produits locaux, créations artisanales, bijoux, terroir... Les tarifs du droit d'occupation du domaine public sont les suivants :

Droits de place le ml
 Caution (encaissée en cas de présence non honorée)

2.00 €
 50.00 €

2.6. Marché nocturne de la commune déléguée de Saint-Georges-sur-Layon

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

La commune déléguée de Saint-Georges-sur-Layon accueille durant l'été un marché nocturne de producteurs locaux. Les tarifs du droit d'occupation du domaine public sont les suivants :

Droits de place, l'emplacement

17.00 €

2.7. Marché de Noël

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Chaque année, le premier week-end de décembre, la commune de Doué-en-Anjou organise son traditionnel marché de Noël au cœur des Arènes et des caves troglodytiques. Les tarifs du droit d'occupation du domaine public sont les suivants :

Droits de place

Emplacement dans troglodytes, stands fournis, le ml
 Emplacement dans cavités (Cave Charlemagne), le forfait

30.00 €
 200.00 €

Emplacement à l'extérieur, stands non fournis, le ml
Location de table (2m20) à l'unité
Manège enfantin, forfait

20.00 €
5.00 €
200.00 €

Droits d'entrées

Entrée enfant (jusqu'à 12 ans)
Entrée adulte
Entrée groupe à partir 20 personnes

Gratuit
6.00 €
5.00 €

3. Location des équipements publics

3.1. Location des salles des fêtes

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

La commune de Doué-en-Anjou possède de nombreuses salles municipales, réparties sur ses huit communes déléguées, pouvant être mise à disposition des particuliers, des associations et des entreprises.

Conditions financières :

Le paiement de la location s'effectue sur facturation émise à terme échu (mois suivant).

Un chèque de caution de 500 € est versé à la réservation pour tous les utilisateurs. La caution ne sera pas encaissée. La restitution de la caution sera possible à compter du 8^{ème} jour après l'état des lieux de sortie ou détruite, dans un délai de quinze jours, par la commune.

L'entretien des bâtiments est systématiquement effectué par les utilisateurs après utilisation ; si le bâtiment n'est pas restitué en bon état de propreté ou s'il est endommagé, la commune adresse le coût de la remise en état à l'utilisateur sur délivrance d'une facturation et/ou selon le barème défini par la commune en cas d'intervention des services communaux ; à défaut le chèque de caution peut être encaissé.

En cas de perte ou de casse de la vaisselle mise à disposition, un dédommagement est demandé aux utilisateurs selon le barème fixé ci-après ; dès que le montant atteint 15€ T.T.C. :

Tarifs de la vaisselle cassée ou absente

Flûte
Verre à vin « ballon »
Verre à eau
Assiette plate
Assiette à dessert
Tasse à café
Pichet en verre
Saladier en verre

2.50
2.50
1.50
2.50
2.00
2.50
4.50
6.00

En cas de dysfonctionnement matériel ou technique dans le bâtiment, une remise exceptionnelle pourra être appliquée sur le tarif initial sur avis des techniciens communaux et après diagnostic avéré par l'astreinte technique, à hauteur de 30 % du tarif de location.

En cas de location de 3 jours consécutifs, le tarif appliqué sera celui de 2 jours + 1 journée.

Cas de gratuité :

La gratuité est pratiquée aux associations de la commune pour les utilisations à but non lucratif

Valorisation de la contribution en nature (gratuité) : Le tarif réel de location sera pris en compte pour valoriser les mises à dispositions gratuites des salles des fêtes.

A la demande des familles et sous réserve des disponibilités, une salle adaptée, peut être mise à la disposition des familles gratuitement, lors des sépultures dans la limite d'une demi-journée.

Cas particuliers :

La salle des associations des Verchers-sur-Layon peut être mise à disposition aux associations de la commune, uniquement pour des réunions.

La salle des loisirs des Verchers-sur-Layon n'est pas mise à disposition pour le réveillon du Nouvel An.

Les manifestations avec repas ne sont pas autorisées salle du Petit Anjou (hormis le réveillon solidaire une fois l'année)

Grille tarifaire de location :

			1/2 journée (vin d'honneur, réunion...)	1 jour	2 jours	Manifestation à but non lucratif (Ag, humanitaire, social, paroisse, championnat ...)	Manifestation à but lucratif	Professionnels		
								réunion (ou créneau 2h)	journée	réveillon
			TTC	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC	TTC
Brigné	Grande salle + petite	commune	67,20 €	190,80 €	264,00 €	gratuit	72,00 €		120,00 €	382,80 €
		hc	97,20 €	222,00 €	294,00 €					
	Petite salle	commune		85,20 €	120,00 €					
		hc		116,40 €	150,00 €					
	Terrain des loisirs	commune		156,00 €	228,00 €	gratuit	72,00 €			
		hc		204,00 €	300,00 €	61,20 €				
Concourson-sur- Layon	Grande salle	commune		237,60 €	272,40 €		72,00 €			
		hc	75,60 €	318,00 €	388,80 €	75,60 €	424,80 €			
	Petite salle			106,80 €		gratuit				
Doué-la- Fontaine	Maison Quartier Soulanger	commune	64,80 €	168,00 €	250,80 €	gratuit pour les assos communales	72,00 €			
		hc	126,00 €	236,40 €	319,20 €					
	Petit Anjou	commune	74,40 €	183,60 €	277,20 €		72,00 €			
		hc	135,60 €	244,80 €	338,40 €					
	Terrain de la Carte	commune		66,00 €			72,00 €			
		hc		102,00 €						
Forges	Salle	commune	30,00 €	67,20 €	97,20 €	gratuit	72,00 €		61,20 €	
		hc		132,00 €	192,00 €	43,20 €				
	Salle + cuisine	commune		90,00 €	132,00 €	gratuit	72,00 €			
		hc		180,00 €	264,00 €	90,00 €				
Meigné	Salle	commune	31,20 €	127,20 €	187,20 €	gratuit	72,00 €			
		hc	85,20 €	163,20 €	235,20 €	34,80 €				
Montfort	Salle	commune		97,20 €	157,20 €	gratuit	72,00 €			
		hc			300,00 €					
Saint-Georges- sur-Layon	Salle	commune	99,60 €	193,20 €	386,40 €	gratuit	153,60 €			932,40 €
		hc	122,40 €	238,80 €	477,60 €	164,40 €	388,80 €			
Les Verchers- sur-Layon	Salle des loisirs	commune	72,00 €		253,20 €	gratuit	72,00 €			
		hc	85,20 €		313,20 €	247,20 €	247,20 €			
	Salle des associations					gratuit				

3.2. Mise à disposition des salles de réunions de la Mairie centrale

La mise à disposition gratuite des salles de réunions est uniquement ouverte aux associations de la commune de Doué-en-Anjou, sous réserve de disponibilité.

Les salles de réunions situées en Mairie centrale suivantes peuvent être mises à disposition :

- Salle Justice de Paix,
- Salle des mariages,
- Salle de la rue des Halles.

Valorisation de la contribution en nature (gratuité) : Un tarif de 30 € sera pris en compte pour valoriser les mises à dispositions gratuites des salles de réunions.

3.3. Location des équipements sportifs

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

La commune de Doué-en-Anjou dispose de nombreux lieux où pratiquer une activité sportive.

Ces tarifs horaires ne concernent que les mises à disposition onéreuses des équipements sportifs en faveur des collèges publics et privés, ainsi que de la Maison Familiale Rurale. La commune accordant la mise à disposition des équipements sportifs à titre gracieux aux associations du territoire.

Délai de prévenance : « Toute annulation d'occupation devra être formalisée par courriel au service des sports de la collectivité et devra respecter un délai de prévenance de 7 jours. A défaut la mise à disposition sera facturée à l'établissement scolaire. »

Equipements

Grandes salles (≥ 800m²)

- Salle Henri Chatenay
- Salle René Drann
- Salle René Gouraud

Autres salles

- Salle René Drann - Dojo

Equipements extérieurs

- Stade Marcel Habert
- Stade des Petites Rivières

20,74€

9,27€

12,21€

Caution :

Caution unique de 1 000 € pour l'ensemble des équipements concernés (stade Marcel Habert, stade des petites rivières, salle Henri Chatenay, salle René Drann, salle René Gouraud, maison de quartier de Soulangier, salles des fêtes et de loisirs, salle du Petit Anjou, salle polyvalente de l'école Saint-Exupéry, terrain des Treilles de la carte)

L'utilisateur doit verser une caution d'un montant de 1 000€ sous forme de chèque à l'ordre du Trésor Public. La caution ne sera pas encaissée et sera restituée au locataire au terme de la présente convention.

Toutefois, en cas de dégradation constatée dans le bâtiment ou sur les équipements lors de la visite des lieux par les services municipaux ou toute personne habilitée à cet effet par la Commune, le chèque de caution sera encaissé après notification d'un courrier faisant un état précis des dégradations constatées. Après estimation, si le montant des dégradations s'élève au-delà du montant prévu par la caution, l'utilisateur devra lui-même en assurer le paiement.

Au moment de la signature de la convention, le locataire devra déposer la caution.

Cette caution est levée pour les établissements publics et d'enseignements (SDIS, EPLE, ...).

Toutefois, en cas de dégradation constatée dans le bâtiment ou sur les équipements lors de la visite des lieux par les services municipaux ou toute personne habilitée à cet effet par la Commune, le locataire s'engage après réception d'un courrier notifiant un état précis des dégradations constatées, à s'acquitter des frais occasionnés.

Contrôle d'accès :

Carte ou badge d'accès détérioré, non restitué ou déclaré perdu : 10,00€ / unité

3.4. Location du Théâtre Philippe Noiret

(Tarifs applicables du 1^{er} juillet 2025 au 30 juin 2026)

Vaisseau amiral de la saison culturelle de Doué-en-Anjou, le théâtre Philippe Noiret est un lieu central dans la vie de la commune. Le Théâtre Philippe Noiret a pour mission première de favoriser la rencontre d'un public de proximité avec l'art et la culture, les œuvres et les artistes. Lieu de vie, d'échanges et de partages, il a pour ambition à la fois d'élargir son public et de servir le dynamisme de la création dans sa plus grande diversité. Il participe également au dynamisme de la vie associative en accueillant spectacles et autres manifestations. Les tarifs de location sont les suivants :

	SPECTACLE VIVANT	AUTRES DEMANDES (projection, conférence...)
	TPN en ordre de marche avec 2 techniciens	TPN en ordre de marche avec 1 ou 2 techniciens
TARIFS TTC / heure	+ 1 SSIAF 1 ⁽¹⁾ obligatoire à la charge de l'utilisateur + 2 personnes de l'organisation minimum pour veiller au bon déroulement de la manifestation	+ 2 personnes de l'organisation minimum pour veiller au bon déroulement de la manifestation.
ASSOCIATION OU COLLECTIVITÉ SIGNATAIRE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL	MISE A DISPOSITION GRATUITE dans le cadre d'un projet culturel Le nombre de jours et le volume horaire sont précisés dans la convention de partenariat annuelle.	
ASSOCIATION CARITATIVE ⁽²⁾ ET ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE DOUÉ-EN-ANJOU ⁽³⁾	MISE A DISPOSITION GRATUITE dans le cadre d'un projet culturel à raison d'une journée de 9h maximum par an ⁽⁴⁾ Les heures au-delà de ce forfait sont dues (au tarif de 65€/h).	
ASSOCIATION DE DOUÉ-EN-ANJOU ⁽³⁾	65 €/h + Forfait pré-montage : 260 €	65 €/h + Forfait pré-montage : 65€
ASSOCIATION HORS DOUÉ-EN-ANJOU	100 €/h + Forfait pré-montage : 400 €	100 €/h + Forfait pré-montage : 100 €
PROFESSIONNEL DE DOUÉ-EN-ANJOU ⁽³⁾	100 €/h + Forfait pré-montage : 400 €	100 €/h + Forfait pré-montage : 100 €
PROFESSIONNEL HORS DOUÉ-EN-ANJOU	150 €/h + Forfait pré-montage : 600 €	150 €/h + Forfait pré-montage : 150 €
REPETITIONS	50% du tarif horaire applicable soit 32,50 €, 50 € ou 75 €/heure.	
CAUTION	500 €	
TARIFS ANNEXES		
Service d'Accueil (coût horaire)	25 € TTC/agent	
Service Lavage de Verre (forfait)	60 € TTC	

(1) **SSIAP** – Service de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes.

Dans le cadre d'un spectacle, en application du règlement d'utilisation, la présence d'un agent qualifié SSIAP 1 est obligatoire. Cet agent ne doit faire aucune autre tâche en dehors de la surveillance de la manifestation. Il est convoqué par le régisseur général du Théâtre Philipe Noiret, et la facture est adressée à l'utilisateur. Coût de la prestation : environ 22 € TTC / heure.

(2) **ASSOCIATION CARITATIVE** : Une association caritative est une association à but non lucratif, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, ayant pour but de porter secours et assistance aux personnes dans le besoin. Elle ne doit pas avoir pour objet de défendre les intérêts de ses membres, mais ceux d'autrui.

(3) dont le siège social se situe à Doué-en-Anjou.

(4) une journée de 8h correspondant à un service de pré-montage de 4h et un service d'accueil + démontage de 4h également.

3.5. Location des Halles des Arènes

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

La salle des Halles des Arènes a été réalisée pour offrir aux associations, aux particuliers ou autres organismes autorisés, un lieu de réception, de réunion ou d'animation.

PRESTATIONS	TARIFS	Associations Doué en Anjou		Particuliers Doué en Anjou		Professionnels (Doué et hors Dou-en-Anjou), Associations et Particuliers hors Doué-en-Anjou	
		semaine	week-end et fêtes	semaine	week-end et fêtes	semaine	week-end et fêtes
1/2 Journée (6h) (voir remarque 1)	2026	165,00 €	210 €	265 €	330 €	485 €	545 €
1/2 Journée (préparation mariage)	2026				170 €		275 €
Journée 9h à 1h	2026	210 €	270,00 €	345 €	475 €	575 €	840 €
Supplément de 1h à 4h	2026		215 €		240,00 €		260 €
Location cuisine	2026	195 €	195 €	195 €	195 €	215 €	215 €
Présentation professionnelle Doué (2h)	2026	75 €				75 €	
SERVICES ANNEXES							
Location Vaisselle	2026	70 € par tranche de 150 personnes					
Nettoyage site	2026	220 €					
AMPHITHEATRE ET CAVES							
Location de l'amphithéâtre en soirée	2026	230 €	230 €	230 €	230 €	255 €	255 €
Vin d'honneur dans l'amphithéâtre ou dans les caves (4h) (voir remarque 1)	2026	80,00 €	85,00 €	85 €	90 €	105 €	110 €

Remarque (1) : La location à la 1/2 journée ou pour un vin d'honneur dans l'amphithéâtre ou les caves, pour le week-end ou un jour de fête, est possible uniquement dans le délai de trois mois à l'avance.

Autre remarque : En cas de réservation le samedi et le dimanche, la 1/2 journée de location du vendredi et l'utilisation de la cuisine le dimanche sont offertes.

3.6. Location du centre des Perrières

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Le centre des Perrières est un centre de séjour et du Patrimoine qui accueille des scolaires, des réunions de famille, des randonneurs... Cette structure est équipée de 58 lits en 9 chambres, d'une salle de restauration avec cuisine, d'un amphithéâtre de 60 places et d'une salle de réunion de 30 places.

GESTION LIBRE

<u>Gestion libre Samedi et Dimanche</u> Forfait comprenant les journées du samedi et du dimanche + nuit du samedi				
	Tarifs Doué en Anjou	Combiné Arènes Doué en Anjou	Tarifs Hors Doué en Anjou	Combiné Arènes Hors Doué en Anjou
dimanche + nuit du samedi				
Salle et cuisine	394,00 €		682,00 €	
Petit gîte (salle, cuisine + de 1 à 18 lits)	887,00 €	800,00 €	1 175,00 €	1 061,00 €
Grand gîte (salle, cuisine + de 19 à 40 lits)	1 149,00 €	1 036,00 €	1 437,00 €	1 295,00 €
Tout (salle, cuisine + de 41 à 58 lits)	1 429,00 €	1 287,00 €	1 717,00 €	1 547,00 €
<u>Gestion libre Samedi ou Dimanche</u>				
	Tarifs Doué en Anjou		Tarifs Hors Doué en Anjou	
Formule salle et cuisine	240,00 €		394,00 €	
<u>Gestion libre du Samedi au Samedi</u>				
	Tarifs uniques			
Petit gîte (salle, cuisine + de 1 à 18 lits)	3 242,00 €			
Grand gîte (salle, cuisine + de 19 à 40 lits)	3 688,00 €			
Tout (salle, cuisine + de 41 à 58 lits)	4 022,00 €			
<u>Frais annexes</u>				
	Tarifs uniques			
Cautiion	500,00 €			
Forfait ménage (salle - petit gîte)	300,00 €			
Forfait ménage (grand gîte - tout)	400,00 €			
Forfait vaisselle	50,00 €			
Frais gardiennage / nuit (-10 personnes)	255,00 €			
<u>Nuit supplémentaire par personne</u>				
5 - 14 ans 19,00 €				
15 ans et + 25,00 €				

FORMULE PENSION SCOLAIRES / COLONIES

	GS/Primaires	Collèges	Lycées / Adultes
Nuit	12,00 €	12,00 €	16,00 €
Petit-déjeuner	4,00 €	5,00 €	5,00 €
Déjeuner	9,50 €	12,50 €	12,50 €
Dîner	9,50 €	12,50 €	12,50 €
Repas froid	7,00 €	8,00 €	8,00 €

Goûter, pause-café	2,00 €	2,50 €	2,50 €
Draps (la paire par personne)	6,00 €		
Caution	500,00 €		

FORMULE PENSION HORS SCOLAIRES

	5-14 ans	15 ans et +
Nuit	19,00 €	25,00 €
Petit-déjeuner	4,00 €	5,00 €
Déjeuner	10,00 €	13,00 €
Dîner	10,00 €	13,00 €
Repas spécifique	11,50 €	14,50 €
Repas froid	7,00 €	8,00 €
Goûter, pause-café	2,00 €	2,50 €
Draps (la paire par personne)	6,00 €	
Caution	500,00 €	

Taxe de séjour / nuit / pers de 18 ans et +	0,80 €
---	--------

4. Tarifs des services techniques

4.1. Location de mobilier

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Dans le cadre d'une manifestation, une demande de réservation de matériel peut être effectuée auprès des Services Techniques aux tarifs suivants :

Mobilier

Chaises et bancs – de 0 à 20 places
 Chaises et bancs – La dizaine d'assises supplémentaires
 Tables ou plateaux de 3m avec tréteaux – la dizaine
 Tables ou tréteaux de 3m avec tréteaux – La dizaine supplémentaire
 Tables + chaises ou bancs – pour 10 places assises
 Tables + chaises ou bancs – pour 10 places assises supplémentaires
 10 Barrières (gratuites pour les communes déléguées de Doué-en-Anjou)
 Transport aller-retour

Forfait 24€/jour
 1€/unité (assise)
 Forfait 30€/WE
 1€/unité
 Forfait 40€/WE
 1€/unité (assise)
 Forfait 24€/jour
 Forfait de 55€

4.2. Eau brute

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Désignation

Eau Brute

Unité

m³

Tarif H.T. 2026

0,2856 €

5. Multi-accueil

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

La Maison de la petite enfance et de la famille assure un accueil régulier et occasionnel, pour les enfants de 12 semaines à 4 ans dans un cadre sécurisé et adapté aux jeunes enfants.

Le multi-accueil est ouvert du lundi au vendredi et pendant les vacances scolaires, de 7h30 à 18h30. Fermeture la semaine de Noël et trois semaines l'été.

Le tarif horaire des familles est calculé comme ci-dessous :

Participation familiale = $\frac{\text{ressources annuelles de la famille}}{12}$ x taux d'effort

La CAF détermine chaque année un plafond = 6 000 € et un plancher = 765,77 €

Participations familiales :

	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 à 7 enfants	À partir de 8 enfants
Plancher : 765,77 €	0,47 €	0,40 €	0,32 €	0,24 €	0,16 €
Plafond : 6 000 €	3,71 €	3,10 €	2,48 €	1,86 €	1,24 €

6. Restauration collective

(Tarifs applicables du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026)

Les repas fabriqués à la cuisine centrale sont livrés en liaison chaude sur 8 satellites qui sont :

- Le restaurant scolaire de l'école de Douces ;
- Le restaurant scolaire de l'école de Soulangier ;
- Le restaurant scolaire Saint-Pierre de l'école du Sacré Cœur ;
- Le restaurant scolaire de l'école des Verchers-sur-Layon ;
- Le restaurant scolaire de l'école de Concourson-sur-Layon ;
- Le restaurant scolaire de l'école Sainte Thérèse à Saint-Georges-sur-Layon ;
- Le collège Saint Joseph à Doué-la-Fontaine ;
- Le site touristique des Perrières (classes de découverte, groupes adultes, séminaires).

La cuisine centrale fabrique en moyenne près de 1 200 repas frais par jour.

Restauration scolaire 2023/2024

Repas maternelle

Doué-en-Anjou

3.50 €

Hors Doué-en-Anjou

4.50 €

Repas élémentaire

Doué-en-Anjou

3.85 €

Hors Doué-en-Anjou

4.85 €

Les Verchers-sur-Layon

3.85 €

Supplément pour tout repas non réservé

1.30 €

Panier repas fourni par les parents dans le cadre d'un PAI

1.50 €

Participation annuelle à l'achat de la serviette de table

2 €

Prestation repas ALSH et Collège St Joseph

Repas ALSH

3.71 €

Repas collégiens

4.10 € année scolaire 2024 – 2025

4.30 € année scolaire 2025 - 2026

Repas adultes collège

6.05 €

Adultes, apprentis, contrats aidés, agents municipaux

Doué-la-Fontaine

6.05 €

Concourson-sur-Layon

6.05 €

St Georges-sur-Layon

6.05 €

Les Verchers-sur-Layon

6.05 €

Repas adultes (personnel municipal, enseignants, stagiaires, autres ...)

6.05 €

Les repas doivent être réservés au plus tard le mardi de la semaine qui précède.
Exceptionnellement une inscription hors délai sera acceptée sur présentation d'un justificatif.
Tout repas non décommandé dans les délais sera facturé en l'absence de justificatif.

7. Accueils périscolaires

(Tarifs applicables du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026)

L'accueil périscolaire est un mode d'accueil ouvert aux enfants des écoles maternelles et élémentaires, sous la responsabilité d'un référent périscolaire qui coordonne une équipe d'animation qualifiée. La commune tient à ce que cet accueil soit un lieu de repos et de détente, d'activités libres, de découvertes et de loisirs, où le rythme de l'enfant est respecté et sa sécurité garantie.

La commune de Doué-en-Anjou organise un accueil avant et après l'école, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h15 à 8h35 et de 16h30 à 19h15.

Un goûter collectif est offert de 16h30 à 17h à tous les enfants fréquentant l'accueil périscolaire du soir. De l'étude surveillée est proposée aux enfants de plus de 6 ans qui le souhaitent, deux fois par semaine, les lundis et jeudis de 17h à 17h30.

L'inscription au service d'accueil périscolaire ne fait automatiquement à chaque rentrée ou lors de l'inscription à l'école. Ainsi, les familles peuvent utiliser ce service dès qu'ils en ont besoin sans effectuer de réservation.

La date de prélèvement des factures pour les services périscolaires interviendra en début de mois.

ACCUEILS PERISCOLAIRES 2023/2024	Le ¼ heure commune	Hors Commune
Quotient inférieur ou égal à 750€	0.27 €	0.35 €
Quotient compris entre 751 € et 1000€	0.29 €	0.37 €
Quotient compris entre 1001 € et 1200€	0.34 €	0.42 €
Quotient supérieur à 1200€	0.42 €	0.50 €

8. Saison culturelle et buvette du Théâtre Philippe Noiret

8.1. Saison culturelle 2024-2025 du Théâtre Philippe Noiret

(Tarifs applicables du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025)

Tarifs tout public :

	Hors abonnement		Abonnement (à partir de 3)	
	Plein	Réduit	Plein	Réduit
Tarif A	20€	16€	15€	12€
Tarif B	15€	12€	10€	8€
Tarif Jeune	6€			
Tarif unique (Jeune public et petites scènes)	5€			
Tarif spécial : Très jeune public (0-3 ans)	3€			
Tarif spécial : Festival Mômes en Folie	3€			
	Plein	Réduit	Formule abonnement	
Ciné-conférences	7€	5€	20€ les 4 soit 5€/conférence	
	Plein	Réduit	Détails	
Ciné-Fouées	15€	13€	2 films + fouées salées et sucrées	
Ciné-Crêpes	7€	5€	1 ciné-concert + 1 crêpe	

Tarifs des séances en journée :

Ecoles de Doué-en-Anjou (Établissements du primaire)	3€	1 accompagnant gratuit : - à partir de 3 petite enfance - tous les 5 maternelles 10 élémentaires 15 collégiens
Etablissements scolaires hors doué, établissements du secondaire ou du secteur sanitaire et médicosocial	4€	

Gratuité des accompagnants :

Il est proposé d'étendre le principe de gratuité des accompagnants aux séances tout public afin d'encourager la venue de classes en dehors du temps scolaire ou d'autres structures type centres aérés, ESAT, IME... (1 accompagnant gratuit toutes les 10 personnes pour ces dernières)

Tarif réduit :

Le tarif réduit est accordé sur présentation d'un justificatif aux :

- bénéficiaires de minima sociaux,
- demandeurs d'emploi,
- étudiants,
- jeunes de 18 à 25 ans,
- détenteurs de la carte Céram,
- groupe à partir de 10 personnes et comités d'entreprises partenaires.

La carte « Coup d'pouce à la culture » permet, sous condition de ressources, aux familles du territoire d'acheter des places de spectacles à tarif réduit. Ces cartes sont disponibles auprès de la Direction de l'Education et de l'Action Sociale.

Les avantages de l'abonnement sont les suivants :

- priorité d'achat (1^{ère} semaine de septembre) ;
- compléter son abonnement à tout moment de la saison ;
- possibilité d'échanger son billet en cas d'imprévu, avant la date de représentation.

8.2. Buvette du Théâtre Philippe Noiret

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Les tarifs de la buvette sont les suivants :

Verre de sirop Bio	1.00 €
Jus de pomme	1.00 €
Café / Thé	1.00 €
Limonade, soda Bio 33cl	2.00 €
Verre de vin Bio 12cl	2.50 €
Bière Bio 33cl	3.50 €

9. Activités du service animation du patrimoine

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025)

Le service animation du patrimoine de Doué-en-Anjou, propose tout au long de l'année des visites, des ateliers, et activités aux tarifs suivants :

Groupe (20 pers. mini) : Activité, visite ou atelier

6-11 ans
12-18 ans
Adultes pros
Adultes groupes
Adultes moins 20 pers.

5.00 €
6.00 €
6.00 €
7.00 €
200.00 € - Forfait

Individuels : Visite patrimoniale estivale

Moins de 12 ans
Plus de 12 ans

Gratuit
7.50 €

10. Activités pédagogiques RENATUR'EMOI

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Ces activités sont commercialisées par le centre des Perrières et le Mystère des faluns. Tarifs par personne.

ACTIVITES	TARIF COMMERCIAL	TARIF REFACTURÉ A LA COMMUNE DEA	TARIF REFACTURÉ A RENATUR'EMOI
Souterrain Pays des Ombres ½ journée	11.50 €	10.00 €	1.50 €
Souterrain Pays des Ombres + modelage journée	20.00 €	18.50 €	1.50 €
Light Painting	13.00 €	11.50 €	1.50 €
Atelier sculpture	13.00 €	11.50 €	1.50 €
Atelier modelage	11.50 €	10.00 €	1.50 €
Jeu du commerce	10.50 €	9.00 €	1.50 €
Visite estivale MdF + gravure AD	17.00 €	10.00 €	
Visite estivale MdF + gravure ADO	16.00 €	10.00 €	
Visite estivales Mdf + gravure ENF	14.00 €	10.00 €	

Gratuité accompagnateurs pour tous les groupes scolaires

11. Bibliothèque de Saint-Georges-sur-Layon

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

La commune de Doué-en-Anjou dispose d'une bibliothèque située dans la commune déléguée de Saint-Georges-sur-Layon.

Tout en restant municipale, la bibliothèque adhère au réseau de lecture publique Imagin'R qui regroupe les structures municipales et associatives du territoire de Saumur Val de Loire. Cette évolution permet aux adhérents de bénéficier de nombreux services : tarifs et carte d'inscription uniques, service de navette pour disposer des livres des autres bibliothèques, l'accès à un fonds documentaire riche de plus de 290 000 documents, une bibliothèque numérique...

Résidents de la communauté d'agglomération

Moins de 26 ans *

Plus de 26 ans

Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, adultes handicapés,
demandeurs d'asile

Abonnement vacancier pour 2 mois

Abonnement accès Internet

* Jusqu'à leur quatorzième anniversaire, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte pour réaliser leur inscription.

Gratuit

10.00 €

Gratuit

5.00 € (chèque de caution de 60€)

Gratuit

Hors communauté d'agglomération

Moins de 26 ans *

Plus de 26 ans

Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, adultes handicapés,
demandeurs d'asile

Abonnement vacancier pour 2 mois

Abonnement accès Internet

* Jusqu'à leur quatorzième anniversaire, les enfants doivent être accompagnés d'un adulte pour réaliser leur inscription.

Gratuit

25.00 €

25.00 €

5.00 € (chèque de caution de 60€)

Gratuit

12. Mystère des Faluns

(Tarifs applicables du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026)

Le Mystère des Faluns, c'est un parcours artistique dans les majestueuses caves des Perrières.

Site fermé pour l'hiver - Ouverture le 07 février 2026.

La visite vous transporte dans l'univers sous-marin présent à Doué-la-Fontaine il y a 11 millions d'années, grâce à des mises en scène artistiques. En parcourant ces caves, vous découvrirez l'histoire du site et les bouleversements qui l'ont vu naître, les animaux qui l'ont peuplé et les hommes qui l'ont creusé. Un fabuleux voyage immersif entre terre et mer, passé et présent, rêve et science.

Tarifs 2026 de la billetterie du Mystère des Faluns :

Tarifs du Mystère des Faluns		2026
Individuels	Adultes	8.50 €
	Enfants de 5 à 11 ans	6 €
	Demandeurs d'emploi, adulte en situation de handicap, étudiants, adultes en établissement médico-sociaux, détenteurs de cartes ayant fait l'objet de conventions (Carte Cezam, MeyClub, CNAS, familles rurales), adultes accompagnant un détenteur de la carte pass, détenteurs d'un billet « Fête de la Rose » durant la manifestation	7.50 €
	Enfants de 5 à 11 ans en situation de handicap, enfants de 5 à 11 ans accompagnant un détenteur de la carte pass, enfant en établissement medico-sociaux, venant de site partenaires liés à une convention : camping, Office de tourisme...	5 €
	Adultes venant du centre d'hébergement des Perrières	6.50 €
	Enfants venant du centre d'hébergement des Perrières	4.50 €
Groupes d'indiv regroupés (familles, randonneurs...)	Adultes, groupe de plus de 20 personnes	7.50 €
	Enfants de 5 à 11 ans, groupe de plus de 20 personnes	4.5 €
	Tarif « Tribu » adulte, entre 10 et 19 personnes	8 €
	Tarif « Tribu » enfant, entre 10 et 19 personnes	5 €

Pro	Adultes professionnels du tourisme	6 €
	Groupes adulte: Autocaristes, voyagistes, Centre d'Hébergement des Perrières, organismes partenaires via des conventions : Campings, Offices de Tourisme, Comités d'Entreprises, Renatur'Emoi	7 €
	Groupes d'enfants (partenaires conventionnés ex : renatur Emoi), professionnels du tourisme, centre d'hébergement des Perrières, groupes de plus de 20 personnes, organismes partenaires via des conventions, Renatur'Emoi	4.5 €
	Groupes scolaires ou ALSH, avec remise d'un support dédié	4.5 €
	Groupes scolaires avec visite du Mystère des Faluns, temps introductif et temps de restitution	6.5 €
Carte Pass	Carte Pass Adultes	16 €
	Carte Pass Enfants de 5 à 11 ans	10 €
Tarif exceptionnel	Applicable aux Journées du Patrimoine à partir de 12 ans et animations en combiné avec d'autres sites	5 €
Majoration pour animation	Selon le type d'animation, un supplément peut être appliqué au tarif habituel (atelier gravure, visite théâtralisée...)	+ 3 €

13. Hôtellerie de plein-air

La commune dispose de deux campings :

- ✓ Le camping des Rives du Douet situé à Doué-la-Fontaine
- ✓ Le camping des Grésillons situé à Saint-Georges-sur-Layon

13.1. Camping les Rives du Douet

Tarifs publics TTC 2026 en € : Camping les Rives du Douet – Emplacements nus

	Basse saison	Haute saison
Forfait duo	16.50 €	21 €
Forfait solo	11.60 €	14.30 €
Forfait duo itinérance	10.70 €	14.80 €
Forfait solo itinérance	8.60 €	11.40 €
Bivouac, treck, moorea	23.00 €	33.00 €
Forfait Compostelle	25.00 €	35.00 €
Garage mort mensuel	35.00 €	-

Tarifs publics TTC 2026 en € : Camping les Rives du Douet – Tarifs additionnels

	Taris supplémentaires uniques
Personne suppl.	4.90 €
Enfant 3-10 ans	3.40 €
Enfants -3 ans	Gratuit
Animal	Gratuit
Garage mort	6.50 €
Fourgon aménagé	16.00 €
Vidange	3.00 €

	Tarifs supplémentaires – pourcentage du séjour
Assurance annulation : taux	3.00 %

Tarifs publics TTC 2026 en € : Camping les Rives du Douet – **Autres tarifs**

Caution
Forfait ménage
Location de Draps/lit/séjour
Frais de dossier / hébergement
Frais de dossier / camping
Boissons chaudes suppl.
Petit déjeuner suppl.
Taxe de séjour

200.00 €
75.00 €
10.00 €
10.00 €
5.00 €
1.50 €
7.00 €

0.66 € - Fixé par la Communauté
d'Agglomération Saumur Val de Loire

Tarifs publics TTC 2026 en € : Camping les Rives du Douet – **tarifs groupe - séjour colonie : forfait**

Séjours en juillet et août : tarif par emplacement
Nuit
Mid-week (4nuits)
Mid-week + garage mort
Semaine entière (7 jours)

40.00 €
125.00 €
140.00 €
210.00 €

Tarifs publics TTC 2026 en € : Camping les Rives du Douet – **tarifs spécifiques**

Forfait négocié ACSI : 1 emplacement + 2 pax + électricité +2 enfants		
	01/04/2026 au 04/07/2026	30/08/2026 au 30/09/2026
Tarif Camping Card ACSI	13.00	13.00
Frais de dossiers CC*	de 1.50€	à 17.50 €

*Cf. Tableau ACSI : variation selon durée de séjour

Tarifs publics TTC 2026 en € : Camping les Rives du Douet – **hébergements**

	Séjour 1 nuit	Court séjour 2 nuits**	Court séjour 3 nuits**	Court séjour 4 nuits**	Séjour 7 nuits
	Modern lodge/coco sweet (4 places)				
Basse saison	41	82	123	164	205
Moyenne saison printemps	-	100	150	200	-
Moyenne saison été*	56	112	168	224	280
Haute saison*	63	126	189	252	315
	Lodge Victoria/Eco lodge (5 places)				
Basse saison	46	92	138	184	230
Moyenne saison printemps	-	110	165	220	-
Moyenne saison été*	61	122	183	244	305
Haute saison*	68	136	204	272	340
	Mobil home Confort - rapid'home (4/6 places)				
Basse saison	61	122	183	244	305
Moyenne saison printemps	-	150	225	300	-
Moyenne saison été*	80	160	240	320	400
Haute saison	-	-	-	400	500
	Mobil home Premium – Manyara (4 places)				
Basse saison*	60	120	180	240	300
Moyenne saison printemps	-	150	225	300	-
Moyenne saison été	-	160	240	320	400
Haute saison	-	-	-	-	450

* 2 nuits minimum - ** Courts séjours

Typologie	2 nuits	3 nuits	4 nuits
	Vendredi au dimanche	Vendredi au lundi	Jeudi au lundi
	Samedi au lundi	Jeudi au dimanche	
	Jeudi au samedi	Samedi au mardi	

13.2. Camping les Grésillons

Tarifs publics TTC 2026 en € : Camping les Grésillons – Emplacements nus

	Basse saison	Haute saison
Forfait duo avec électricité	19.20 €	22.40 €
Forfait solo avec électricité	13.50 €	15.30 €
Forfait itinérance 1/2pax	12.70 €	14.90 €

Tarifs publics TTC 2026 en € : Camping les Grésillons – Tarifs supplémentaires

Personne suppl.	4.90 €
Enfant 3-10 ans	3.40 €
Enfants -3 ans	Gratuit
Animal	Gratuit
Garage mort	6.50 €
Fourgon aménagé	16.00 €

Tarifs publics TTC 2026 en € : Camping les Grésillons – Autres tarifs

Caution	200.00 €
Forfait ménage	75.00 €
Location de Draps/lit/séjour	10.00 €
Frais de dossier / hébergement	10.00 €
Frais de dossier / camping	5.00 €
Boissons chaudes*	1.50 €
Taxe de séjour	0.66 € Fixé par la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire

Tarifs publics TTC 2026 en € : Camping les Grésillons – tarifs spécifiques

Forfait négocié ACSI : 1 empl. + 2 pax + elec. +2 enfants		
	01/04/2026 au 04/07/2026	30/08/2026 au 30/09/2026
Tarif Camping Card ACSI	15.00	15.00
Frais de dossiers CC*	de 1.50€	à 17.50 €

Tarifs publics TTC 2026 en € : Camping les Grésillons – **hébergements**

	Séjour 1 nuit	Court séjour 2 nuits**	Court séjour 3 nuits**	Court séjour 4 nuits**	Séjour 7 nuits
	Bungalow 4 places				
Basse saison	40	80	120	160	200
Moyenne saison printemps	-	110	165	200	-
Moyenne saison été*	65	130	195	260	325
Haute saison*	80	160	240	320	400
	Bungalow 5 places				
Basse saison	45	90	135	180	225
Moyenne saison printemps	-	114	171	228	-
Moyenne saison été*	70	140	210	280	350
Haute saison*	90	180	270	360	450
	Bungalow 6 places				
Basse saison	48	96	144	192	240
Moyenne saison printemps	-	120	180	240	-
Moyenne saison été*	75	150	225	300	375
Haute saison*	100	200	300	400	500

*2 nuits minimum - ** courts séjours

Typologie	2 nuits	3 nuits	4 nuits
	Vendredi au dimanche	Vendredi au lundi	Jeudi au lundi
	Samedi au lundi	Jeudi au dimanche	
	Jeudi au samedi	Samedi au mardi	

13.3. Réductions

Réductions accordées sur forfait emplacements nus uniquement applicables sur les deux campings

	Basse saison	Haute saison
FFCC - ICC*	10 %	5 %
ANWB**	10 %	5 %
ACSI**	10 %	5 %

* sur présentation de la carte d'affiliation à une fédération de camping

** Opérateurs hollandais

13.4. Périodes d'application des tarifs en hébergement

01/04/2026	07/05/2026	08/05/2026	10/05/2026	11/07/2026	14/07/2026
11/05/2026	13/05/2026	14/05/2026	17/05/2026	01/08/2026	21/08/2026
18/05/2026	22/05/2026	23/05/2026	25/05/2026		
26/05/2026	26/06/2026	27/06/2026	10/07/2026		
29/08/2026	30/09/2026	15/07/2026	31/07/2026		
BS		MS		HS	

Calendrier																																		
Avril	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				
Mai	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
Juin	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				
Juillet	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
Août	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L			
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
Sept.	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M				
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				

13.5. Périodes d'application des tarifs en emplacement

01/04/2026	30/06/2026	01/07/2026	31/08/2026
01/09/2026	30/09/2026		
BS		HS	

13.6. Promotions

Promotions sur hébergements

Type remise	Taux remisé	Période de réservation	Période d'application	Conditions	Exclusion
Early booking	-25%	Jusqu'au 31/03/2026	04/07/2026 au 28/08/2026	Semaine	Tous MH
Offre de printemps	-20%	01/04/2026 au 31/05/2026	04/07/2026 au 28/08/2026	Semaine	Tous MH
Dernières minutes	-15%	01/06/2026 au 30/06/2026	04/07/2026 au 28/08/2026	Semaine	-
Bons plans d'été gresillons	-10%	01/07/2026 au 31/07/2026	01/07/2026 au 31/07/2026	Nuit	-
Bons plans d'été RDD	-10%	01/07/2026 au 31/07/2026	01/07/2026 au 31/07/2026	Nuit	Tous MH

Promotions affinitaires ou évènementielles

Type évènement	Remise accordée	Condition
----------------	-----------------	-----------

Evènementiel Doué	-10%	Sur justificatif
Evènementiel hors Doué	-20%	Sur justificatif
Clubs sportifs doué/manifestations	-10%	Sur justificatif

14. Aire de camping-car de Concourson-sur-Layon

Borne de vidange

2.50 /100 litres